

14.30 : Session 5 : Le futur.....

Sous la présidence de **Peggy Ducoulombier**, Professeur à l'Université de Strasbourg

14.40 : Brexit, The Human Rights Act et le futur de la protection des droits et libertés au Royaume-Uni

Tim Eicke, juge élu au titre du Royaume-Uni à la Cour européenne des droits de l'Homme et **Ian Forrester**, ancien juge au Tribunal de l'Union européenne

15.20 : Constitutionnalité, conventionnalité et le futur de la protection des droits et libertés en France

Thibaut Larrouturou, Docteur de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne

15.50 : Débats

16.20 : Conclusions générales

John Bell, Professeur émérite de l'Université de Cambridge

17.00 : Clôture du colloque

Renseignements pratiques

Entrée libre mais inscription obligatoire

CONTACT

fru6703-contact@unistra.fr

[Inscription en ligne:](http://europa.unistra.fr)

<http://europa.unistra.fr>

LIEU DU COLLOQUE

MISHA
5 allée du Général Rouvillois
67000 Strasbourg
Salle de conférence

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : Aurélie Kraft - FRU 6703

Direction scientifique :

Peggy Ducoulombier (Professeur, Institut de Recherches Carré de Malberg)

Catherine Haguenau-Moizard (Professeur, Centre d'études internationales et européennes)

La protection des droits et libertés en France et au Royaume-Uni : passé, présent, futur

Diffusion en direct via ZOOM

18 novembre 2021 | 13h30-17h30

19 novembre 2021 | 9h-17h

organisé par l' Institut
de recherche Carré de Malberg IRCM
Université de Strasbourg

Centre
des études internationales et européennes CEIE
Université de Strasbourg

partenaires

Faculté
de droit, de sciences politiques et de gestion
Université de Strasbourg

Strasbourg.eu
eurométropole

SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

13.30 Accueil des participants

14.00 Mot d'accueil de Mme le Doyen de la Faculté de droit, et des directeurs des centres de recherche organisateurs

14.30 Ouverture scientifique : **Peggy Ducoulombier** et **Catherine Haguenau-Moizard**

Session 1 : Le passé

Sous la présidence de M. **Bernard Stirn**, Président de section honoraire au Conseil d'État, membre de l'Institut, Président de la Société de Législation comparée

14.40 : Les droits de l'Homme en France et au Royaume-Uni : approche historique

Sir **Michael Tugendhat** et Me **Elizabeth de Montlaur Martin**

15.10 : Session 2 : Le présent

- *Première partie : approche organique et méthodologique de la protection des droits et libertés en France et au Royaume-Uni*

15.20 : La protection des droits et libertés par le Parlement en France et au Royaume-Uni, les enseignements du Brexit et de la crise de la Covid-19

Aurélien Antoine, Professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne

15.50 : La proportionnalité dans le raisonnement des juridictions françaises et britanniques

Vanessa Barbé, Professeur à l'Université Polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes)

16.20 : Droit comparé et dialogue des juges dans le raisonnement des juges français et britanniques

Catherine Haguenau-Moizard, Professeur à l'Université de Strasbourg

16.50 : Débats

17.30 : Fin de la première journée

8.45 Accueil des participants

9.00 : Session 3 : Le présent (suite)

Sous la présidence de Me **Bernard Vatie**, ancien président du Conseil des Barreaux de l'Union Européenne et ancien président de la Franco British Lawyers Society

- *Seconde partie : Approche thématique de la protection des droits et libertés*

9.15 : France et Royaume-Uni face au terrorisme : l'exemple de la liberté d'aller et venir

Matthieu Birker, Conseiller, Bureau de la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

9.45 : L'impact de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme sur le conflit entre vie privée et liberté d'expression en France et au Royaume-Uni

Christos Giannopoulos, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

10.15 : Débats

10.40 : Pause

11.00 : Session 4 : Le présent (suite)

11.05 : La garantie juridictionnelle des droits économiques et sociaux face à la privatisation : sur l'ancrage constitutionnel de la distinction droit public/droit privé en France et au Royaume-Uni

Rodolphe Royal, doctorant à l'Université de Paris Panthéon Sorbonne et ATER à l'Université de Strasbourg

11.35 : Les questions relatives à la procréation en France et au Royaume-Uni

Romain Place, doctorant et ATER à l'Université de Strasbourg

12.05 : Débats

12.35 : Déjeuner